



19, boulevard Jules Carteret 69007 Lyon
Société Anonyme au capital de 26 364 345 €
785 386 319 RCS Lyon

Levallois, le 05 juin 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE BURELLE SA DU 23 MAI 2024

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES ET ÉCRITES DE NOS ACTIONNAIRES

Le replay de l'Assemblée Générale est disponible sur la page « Espace Actionnaires » du site : www.burelle.fr

Question 1

Le dividende unitaire est maintenu à 16 € et pourtant la distribution globale passerait de 26,3 M€ à 28 M€. Pourquoi ?

Sur le graphique, nous présentons les dividendes dans l'année de perception. Sur l'année 2022, ce sont les dividendes de l'exercice 2021 payés en 2022. Le dividende par action était de 15 €, pour 1 757 623 actions, soit 26,3 M€. Sur 2023, le dividende par action est passé à 16 € pour l'exercice 2022, donc 28 M€. En 2024, il y aura une nouvelle colonne sur l'histogramme qui sera au même niveau de 28 M€ que celle de 2023, le dividende par action étant à nouveau à 16 € pour l'exercice 2023.

Question 2

Concernant les élections américaines à venir, anticipez-vous avec inquiétude ou sérénité un changement de présidence au mois de novembre ? Et quid de changements peut-être sur les développements des relations Mexique/États-Unis qui pourraient éventuellement affecter l'importation de pièces sur le continent américain ?

Pour les élections américaines, si ce sont M. Biden et M. Trump qui sont candidats et que l'un de ces deux-là est élu, nous ne voyons pas aujourd'hui, dans leurs déclarations, de forte différence dans leur politique vis-à-vis de la Chine et du Mexique. Il y aurait des différences probablement en politique intérieure, en fiscalité intérieure, en investissement dans l'équipement et l'infrastructure. Mais vis-à-vis de l'Europe, nous n'identifions également pas de différence. Concernant la tension américano-chinoise qui perdure, cela impacte la *supply chain*. La mondialisation est toujours là, mais elle est sur trois bassins : Asie-Chine, Europe et *Americas*. Nous sommes prêts à ces trois mondialisations indépendantes en logistique pour servir nos clients dans ces trois zones indépendantes de l'autre zone : la majorité de nos investissements sont déjà réalisés pour y faire face de manière indépendante.

Burelle SA est cotée à Euronext Paris Compartiment B (code ISIN : FR0000061137). Elle contrôle majoritairement trois filiales, **OPmobility** (anciennement Compagnie Plastic Omnium SE), **Sofiparc** et **Burelle Participations**. OPmobility conçoit et produit des systèmes extérieurs intelligents, des modules complexes sur mesure, des systèmes d'éclairage, des systèmes de stockage d'énergie et des solutions d'électrification pour tous les acteurs de mobilité. Elle emploie, avec ses coentreprises, 40 300 personnes dans 28 pays dans le monde. Elle est cotée à l'Euronext Paris Compartiment A et fait partie des indices SBF 120 et du CAC Mid 60 (code ISIN : FR0000124570).

Relations Actionnaires : Tél. : +33 (0)1 40 87 90 42 – investor.relations@burelle.fr - Site internet : www.burelle.fr

Question 3

Après trois exercices d'investissements importants tant pour OPmobility (anciennement Plastic Omnium) dans la technologie que dans l'hôtellerie par croissance externe, quelle est la stratégie de croissance externe future ? Le Groupe pense-t-il à une forme d'atterrissage des opérations de croissance externe sous réserve de cibles particulières ou pense-t-il continuer cette politique de croissance externe accélérée ?

Non, il n'y a pas de prévisions nouvelles de croissance externe dans aucune des trois activités de nos filiales à ce jour.

Question 4

Quelle est la vision du Groupe sur l'avenir de l'immobilier de bureaux alors que ce segment de marché semble durablement affecté par les changements d'usage du travail ? Quel taux moyen de capitalisation est retenu par notre Groupe dans le segment de l'immobilier de bureaux ?

Nous sommes pour les cinq années à venir loués à cinq ans avec des crédits à taux fixes et des taux de recouvrement qui ont toujours été de 100 %. On fait des stress tests, mais les stress tests des variations entre l'argent à 0,8 % et 4,5 %, nous les avons passés sous le regard scrutateur de nos Commissaires aux comptes et nous les avons passés avec de la marge de manœuvre encore devant nous. Notre société a la chance d'avoir une filiale qui est très bien positionnée dans l'immobilier de bureau, bien que les usages soient affectés par les changements des usages au travail. Pour les années qui viennent, nous ne sommes pas affectés.

Question 5

Au sujet du projet de bureaux de Nanterre, sa valorisation reste à l'ordre du jour. Pourriez-vous nous donner un point d'avancement à date des perspectives de valorisation de la parcelle de Nanterre en nous donnant les éléments de business plan dont vous disposez ?

Ce projet existe toujours, nous ne construisons pas en blanc. M. Chabert et ses équipes sont à la recherche d'un locataire qui devrait prendre au moins la moitié des surfaces disponibles de 22 000 mètres carrés pour que ce projet soit lancé. Nous continuons nos conversations avec Paris la Défense, mais, aujourd'hui, ce projet n'est pas finalisé et ne le sera pas tant que nous n'aurons pas la couverture d'un bail d'au moins 9 ans avec une signature de premier rang qui prendrait la moitié de la surface, tel que nous l'avons toujours fait.

Question 6

Quel retour pouvez-vous nous faire des club deal auxquels Burelle Participations a pu participer ? Quel est le taux de retour des investissements de ces différents club deals ? Quelle TRI anticipez-vous ?

Burelle Participations ne participe pas à des *club deals*. Nos valorisations des trois dernières années ont été remarquables et ont été satisfaisantes en valeur absolue et satisfaisantes en valeur relative. Burelle Participations, fonctionnant en fonds propres et n'ayant pas de dette, maintient un TRI autour de 15 % et a des valorisations sous-jacente et latentes qui n'ont pas été prises en compte à ce jour qui permettraient d'améliorer les résultats dans le futur.

Question 7

L'évolution des placements par zones géographiques de développement montre que sur ces cinq dernières années, Burelle Participations a multiplié par deux ces participations en France, par quatre en Europe et par huit en Asie. Fort de ce constat, quelle stratégie ? Envisagez-vous, au cours des cinq prochaines années un changement de stratégie ?

La stratégie diversification géographique est présentée pendant l'Assemblée Générale : 50 % États-Unis, 50 % Europe et le reste marginal. C'est la tendance prise depuis plusieurs années et les équilibres sont en train de changer aujourd'hui, pour arriver à 50-50. Nous n'envisageons pas de changement de stratégie.

Question 8

Burelle SA a su au cours des 20 dernières années utiliser le rachat d'autocontrôle puis annulation pour à la fois maintenir un prix raisonnable de son cours de bourse et permettre la réduction de l'ensemble de ses actionnaires. Je note également que la décote s'est encore accrue en 2023 vis-à-vis de 2022. Si l'on compare au cours de bourse à la vraie valeur de l'entreprise, c'est-à-dire à l'ANR, pourquoi depuis quelques années le Groupe n'a-t-il pas mis en place cette stratégie de rachat d'actions à la suite de l'annulation pourtant si efficace par le passé en termes de création de richesse chez Burelle SA ?

Les rachats d'actions effectués par le passé n'ont pas été effectués dans le but d'améliorer le cours de bourse, même si cela a été l'une des conséquences de ces rachats. Les priorités financières sont, dans l'ordre, la santé de la Société, le soutien de ses filiales, la distribution de dividendes, puis, si possible, du rachat d'actions en autocontrôle et aussi de fournir une poche de réserve d'actions pour servir soit des stocks options soit des actions gratuites aux cadres dirigeants.

Question 9

En tant que dirigeant historique de Burelle SA et de l'affaire, quel regard avez-vous sur le principe du rachat d'actions et le projet de taxation de ces rachats d'actions qui flotte dans la tête des gérants européens ?

Nous appliquons le Règlement. Les USA ont déjà installé une taxe sur les rachats d'actions de 1 %. Les pays européens et la France ont envie de mettre 1 ou 2 %. La société Burelle SA et ses filiales sont favorables à un coût du travail compétitif en Europe. Le phénomène de taxer les rachats d'actions pour nous est marginal.

Question 10

Concernant la résolution numéro six, il est proposé à nouveau que notre Société ait l'option de pouvoir racheter sur le marché ses actions propres. Oui. Au-delà de l'aspect formel de cette réalisation, quelles sont les réflexions du Conseil d'administration ou du Directoire au sujet de la mise en œuvre ou non de cette réalisation sur l'exercice ?

La loi donne la possibilité et l'autorisation, une fois que le Conseil l'a acceptée, d'être soumise à l'Assemblée générale, de procéder, si on le veut, à des *splits*, à des rachats d'actions, à des augmentations de capital, des augmentations de capital sous OPA, sans OPA pour rachat d'actions, pour cessions, etc. Il est important pour Burelle SA d'avoir accès à tous les outils disponibles, donc de procéder aux votes ad hoc pendant l'Assemblée Générale, pour avoir la capacité de s'en servir si cela s'avère pertinent.

Question 11

Après le vote de la résolution numéro deux, si elle est favorable, la trésorerie nette de Burelle sera de zéro du fait de l'attribution de dividendes et des investissements consentis auprès des filiales. Au-delà de la capacité de génération de trésorerie de Burelle SA via la remontée de dividendes, pensez-vous utiliser le levier pour financer le développement de Burelle SA dans ses filiales ou par le versement de dividendes à venir ?

Notre premier objectif est que les filiales OPmobility, Burelle Participations et Sofiparc augmentent leurs dividendes vis-à-vis de Burelle SA. Burelle SA attend une augmentation des dividendes pour pouvoir servir des dividendes, soutenir ses filiales, faire de l'autocontrôle, acheter des actions pour servir les collaborateurs.